



Enquete police des frontieres

Par **frcam2007**, le **10/06/2008** à **13:18**

Bonjour,

Ma femme et moi avons subi une audition a la PAF, j'ai oublié une partie de notre rencontre (ma femme non).

Les policiers sont d'accord pour dire qu'on s'aime, que ce n'est pas un mariage blanc mais l'un d'eux nous dit qu'elle risque de ne pas avoir sa carte de séjour.

Car en fait on avait eu des soucis et on a failli divorcer, d'où l'enquête.

La préfecture peut-elle renvoyer ma femme alors que ce n'est pas un mariage blanc ?